

NEWSLETTER MARS 2023

MANIFESTATIONS :

- **4 mars 2023** : L'association ACLB organise un concours de belote le samedi 4 mars à la salle des fêtes de Solignac. [\(plus d'information en PJ\)](#).
- **10 mars 2023** : L'association Renaissance de Solignac-Le Vigen organise une conférence à la salle des fêtes de Solignac à 20h30. Entrée gratuite. [plus d'information en PJ](#).
- **11/12 mars 2023** : L'association Lions Club organise un repas choucroute ainsi qu'une soirée dansante à la salle des fêtes de Solignac. Coupon réponse en PJ à retourner à l'association avant le 6 mars 2023. [\(plus d'information en PJ\)](#).
- **18 mars 2023** : La chorale de Solignac, la Balade, invite la chorale de Bosmie-l'Aiguille pour un concert en commun le samedi 18 mars à 18h à la salle des fêtes de Solignac.
- **18 mars 2023** : Une journée handisport est organisée au Pont Rompu à Solignac. Pétanque triplète. Inscription avant le 5 mars 2023. [\(plus d'information en PJ\)](#).
- **26 mars 2023** : Le Foyer des Aînés, « Atelier chant » vous accueille à la salle des fêtes de Solignac le dimanche 26 mars 2023 à 14h30 pour partager un moment convivial. Entrée gratuite.

INFOS :

CÉRÉMONIE DU 19 MARS 2023 :

A l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et au Maroc, la FNACA, les ACPG et le Conseil Municipal déposeront une gerbe au monument aux morts **le dimanche 19 mars à 11h30**, place Georges L. Dubreuil à Solignac.

Ils vous invitent à participer à cette cérémonie et à vous joindre au cortège qui se formera à la mairie à 11h20. En raison de la cérémonie du 19 mars 2023, le stationnement sera interdit sur la travée devant le monument aux morts du samedi 18 mars 17h00 au dimanche 19 mars à 13h00. [\(Arrêté en PJ\)](#).

COMITÉ DE JUMELAGE (information des membres du bureau) :

« Dans le Bulletin Municipal de la Mairie, sorti fin janvier dernier, nous étions heureux d'annoncer la venue de nos jumeaux belges au mois de mai prochain (du 18 au 22) afin de célébrer, à Solignac, le 20^{ème} anniversaire de notre jumelage.

Malgré les échanges que nous avons eus avant de vous dévoiler les dates, il se trouve que plusieurs évènements, sont venus perturber cette rencontre au niveau de la Belgique.

Nous avons le regret de vous informer que nos amis belges ne pourront faire le déplacement sur cette année 2023.

Nous allons travailler ensemble, Comité de jumelage de Solignac et celui de Stavelot, pour une rencontre en 2024. Nous sommes vraiment désolés, mais ne baissons pas les bras.

Nous réfléchissons, pour 2023, à l'organisation d'une journée plein air, à Solignac ou proche de Solignac, en faisant du co-voiturage, en plus d'une soirée à thème, style « repas belge » et nous comptons beaucoup sur la participation des adeptes du jumelage et de toute autre personne. »

CONSEIL DES SAGES :

Le Conseil de Sages met à votre disposition une boîte à idées ou à "critiques". Vos idées leur seront nécessaires pour que Solignac devienne plus attractif pour les touristes et pour les Solignacois (ses). *(plus d'information en PJ).*

C'ÉTAIT LE MOIS DERNIER A SOLIGNAC



Le compagnie « Le grenier à sel » a organisé une représentation d'une pièce de théâtre le 25 février dernier à la salle des fêtes de Solignac :



Pour rester informés, nous invitons les habitants de Solignac à consulter notre site internet, notre page Facebook et Intramuros.

Faites adhérer vos amis et proches à notre newsletter : il suffit d'une simple demande adressée à newsletter@solignac.fr (même lien pour vous désabonner)